

CAP SERVICES HOTELIERS EP1

ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE

1) Définir un textile en fibre naturelle. Citer 3 exemples. (6 points = 3 × 2 points)

C'est un textile élaboré à partir de matériaux entièrement naturels

Les fibres naturelles d'origines

animales : laine – soie

« «

végétales : lin – coton – chanvre - jute

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE

2) Indiquer les procédures à effectuer pour un classement en hôtel de tourisme. (4 points)

- Etablissement de la demande à l'initiative de l'exploitant
- Dépôt à la préfecture du département
- Vérification par un agent de l'administration
- Examen de la demande par la commission départementale du tourisme
- Arrêté de classement pris par le préfet

Groupement inter académique II	Session 2003	Code :
CAP Services Hôteliers		
Intitulé de l'épreuve EP1 : Partie écrite		
Type : CORRIGÉ	Durée : 30 mn	Coefficient : 11 Page 1 / 3

1) Qu'est ce qu'une fibre artificielle ? (0,5 pt)

C'est une fibre élaborée à partir de produits naturels (cellulose) modifiés artificiellement

2) Qu'est ce qu'une fibre synthétique ? (0,5 pt)

C'est une fibre élaborée à partir de produits de synthèse combinés entre eux

3) Relier chaque mot et sa définition.(1 pt)

- | | | | |
|--------------------|---|---|---------------------------------------|
| - sporicide | * | * | tue les champignons |
| - bactéricide | * | * | bloque le développement des bactéries |
| - fongicide | * | * | tue les spores |
| - bactériostatique | * | * | tue les bactéries |

4) Donner la signification des symboles suivants : (2,5 pts)



1



2



3



4



5

- Symbole 1 lavage machine température max. 30°
- Symbole 2 eau de javel interdit
- Symbole 3 repassage autorisé température basse
- Symbole 4 nettoyage à sec interdit
- Symbole 5 séchage en machine interdit

Groupement inter académique II		Session 2003	Code :
CAP Services Hôteliers			
Intitulé de l'épreuve EP1 : Partie écrite			
Type : CORRIGÉ	Durée : 30 mn	Coefficient : 11	Page 2 / 3

ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE, TECHNOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE

1) Vous êtes embauché en tant qu'employé d'étages pour un C.D.D. (Contrat à Durée Déterminée) pour une durée de 6 mois.

Quelle sera la durée maximale de la période d'essai ? Entourer la bonne réponse. (1 pt)

A - une semaine par mois de travail soit 6 semaines.

B - 1 mois renouvelable une fois.

C -- il n'y a pas de période d'essai sur un Contrat à Durée Déterminée.

D - 15 jours.

2) A la fin de votre contrat en C.D.D. (Contrat à Durée Déterminée), votre employeur doit vous verser une prime.

Comment s'appelle cette prime et comment est-elle calculée? (2 pts)

Prime de précarité calculée sur la base de 6% du salaire brut total des 6 mois.

3) Votre employeur vous embauche définitivement. (1 pt)

Il va donc transformer votre C.D.D. (Contrat à Durée Déterminée) en quel type de contrat ?

Type de contrat :

C.D.I. : Contrat à Durée Indéterminée.

4) Ce nouveau contrat faisant immédiatement suite au C.D.D. (Contrat à Durée Déterminée), votre employeur doit-il vous verser la prime de fin de contrat de C.D.D. (Contrat à Durée Déterminée) ? (1 pt)

OUI

NON

5) Un hôtelier vient de construire un hôtel. A quel administration doit il faire sa demande d'homologation? (0,5 pt)

A la préfecture du département où est implanté l'hôtel.

$\frac{20 \text{ points}}{4} =$

/5

Groupement inter académique II	Session 2003	Code :
CAP Services Hôteliers		
Intitulé de l'épreuve EP1 : Partie écrite		
Type : CORRIGÉ	Durée : 30 mn	Coefficient : 11 Page 3 / 3